Le 31 janvier 2020

Direction Action Sociale et Insertion
Secteur Action sociale de proximité
SL/GC

Avis de vacance interne/externe

Direction Action Sociale et Insertion
Secteur Action sociale de proximité / Développement social

Chargé(e) de mission

Emploi à temps complet de catégorie A
relevant du cadre d'emploi des attachés ou des assistants socio-éducatif
Contrat à durée déterminée de 6 mois en renfort

AU PLUS TARD LE VENDREDI 21 FEVRIER 2020
DELAI DE RIGUEUR

Le CCAS de la ville de Saint Martin d'Hères gère un dispositif d'action sociale de proximité/développement social qui s'appuie sur les cinq Maisons de quartier de la commune et en partenariat avec la CAF (agrément centre social).
Les axes d'intervention prioritaires de ce secteur, en articulation avec le projet social de chaque territoire, sont :

- permettre l'accès aux droits et lutter contre les exclusions
- favoriser lesliens sociaux et intra-familiaux
- soutenir les solidarités et accompagner les changements

MISSIONS :
Sous la responsabilité de la coordinatrice d'action sociale du territoire et en lien avec la conseillère en économie sociale et familiale et le/la Médiateur/rice participation habitant, l'agent en renfort aura pour mission, en lien avec les habitants et en collaboration étroite avec la coordinatrice de l'action sociale et les partenaires de proximité de soutenir les projets et les actions en cours, repérer les besoins du territoire et des habitants et identifier et accompagner les acteurs susceptibles de se mobiliser.

En fonction des besoins sur le territoire communal, l'agent peut être amené à intervenir partiellement sur un autre territoire.

Activités
• Mettre en œuvre les actions et les projets en cours (élaboration, déroulement, suivi et évaluation) • Participation aux différentes instances et réunions partenariales (instances de prévention, etc..) • Soutenir la dynamique participation des habitants dans l'evaluation à mi parcours des contrats de projets (repérage et accompagnement des initiatives collectives d'habitants, appui méthodologique, animation des rencontres avec les habitants, suivi et reporting) • Participer au temps d'animation associés au déploiement du projet d'épicerie mobile en partenariat avec Episol sur le secteur Wallon-daudet (accompagner l'émergence des besoins des habitants et leur mobilisation sur ce territoire) • Participer à la promotion des projets auprès des habitants (dynamique d'aller vers) • Contribuer au développement de projets transversaux • Participer aux réponses aux appels à projets,

Compétences	
Savoirs-faire	**Connaissances**
Capacité d'expression orale et écrite. Capacité de rédaction des bilans d'activités. Esprit d'initiative, d'analyse et de synthèse. Démarche d'aller vers.	Connaissance des acteurs et des dispositifs sociaux. Aisance dans la démarche "aller vers" et montage de projets collectifs. Maîtrise des différents supports d'animation sociale et du développement local. Pratique de l'animation collective.

Qualités requises :
Sens du travail en équipe et du partenariat
Discrétion professionnelle
Sens du service public et de la collectivité.

Conditions particulières :
Permis B

Conditions de rémunération :
- Traitement de base aux conditions de la Fonction Publique Territoriale (FPT)
- Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Avantages et participation de l'employeur

Sans condition d'ancienneté
Plan de déplacement de l'administration : remboursement à hauteur de 70% de l'abonnement (plafond de 86,16€/mois).
Mutuelle labellisée FPT : participation selon la composition de la famille
Prévoyance labellisée FPT : participation selon l'indice

Sous condition de 3 mois d'ancienneté :
Prime annuelle : versée en 2 fois (juin et novembre)
Proposition d'adhésion au Comité des Oeuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, évènements, fmailiaux...)
Restaurant collectif

Les agents, relevant des cadres d'emplois concernés, intéressés par cet emploi, voudront bien faire acte de candidature, **sous couvert de leur chef de service**, à Monsieur le Président du CCAS.

Axelle CHALAMET
Directrice du CCAS

VILLE DE ST-MARTIN-D'HÈRES
Centre Communal d'Action Sociale
(Isère)